

EN BREF

AOSTE

L'ancien président acquitté

En Italie voisine, l'ancien président de la région Val d'Aoste, Augusto Rollandin, échappe à la prison. Lundi, le principal chef d'accusation n'a pas été retenu par la Cour d'appel de Turin qui, pour le reste, a déclaré prescrite l'affaire de corruption qui avait valu une peine de prison de quatre ans et demi au politicien lors d'un premier procès. Le Valdôtain est donc sorti libre de la salle d'audience. Il était accusé d'avoir effectué des pressions afin de favoriser l'arrivée d'une entreprise alimentaire dans des locaux de l'autoporto d'Aoste. En revanche, le grossiste alimentaire bénéficiaire de ce déménagement, aussi actif en Valais, a été condamné à un an de prison avec sursis pour corruption, tout comme un autre homme politique. En première instance, ces deux Italiens avaient écopé respectivement de 4,5 et de 3,7 ans de prison. **GB**

SION

Une fête pour la diversité valaisanne



Le Valais va vivre ce samedi 25 septembre sa première «Fête des langues», qui s'inscrit dans le cadre de la Journée européenne des langues. L'événement aura lieu aux Arsenaux de Sion de 18 à 21 heures. Il est mis sur pied par le Service de la culture de l'Etat du Valais et Culture Valais, l'association de promotion de l'activité artistique professionnelle. Au programme des interventions, une table ronde sur le thème du bilinguisme, suivie par un concert du groupe bilingue Walliser Seema. La manifestation est ouverte à toutes les personnes intéressées. Le certificat Covid est obligatoire. **JYG**

# Un quartier sous le choc après la mort d'un retraité

**SION** Un Valaisan de 70 ans a été pris à partie par un groupe de jeunes à la rue de Condémines à Sion. Il n'a pas survécu à ses blessures. Une voisine raconte ce qu'elle a vu.

PAR PATRICK.FERRARI@LENOUVELLISTE.CH ET GILLES.BERREAU@LENOUVELLISTE.CH

Le choc de deux morceaux de métal a réveillé Gisèle\* aux alentours de 2 heures du matin. «Je suis allée voir ce qui se passait», explique la Sédunoise dont les fenêtres donnent sur la rue de Condémines. «J'ai vu deux gaillards. L'un d'eux avait sur l'épaule une sorte de barre de fer. J'ai décidé de les filmer en pensant qu'ils allaient peut-être faire des dégâts.»



**L'un d'eux avait sur l'épaule une sorte de barre de fer. J'ai décidé de les filmer en pensant qu'ils allaient peut-être faire des dégâts.**

GISELE  
HABITANTE DU QUARTIER



C'est à proximité de là, à la rue de Condémines à Sion, qu'a eu lieu l'altercation fatale à un homme de 70 ans habitant le quartier. LE NOUVELLISTE

«Deux gaillards» filmés par une voisine

Les deux hommes, jeunes, sont habillés normalement. Ils portent des masques sanitaires. Sous les lampadaires, en cette nuit du lundi au mardi 7 septembre, Gisèle les distingue clairement. Ils disparaissent quelques minutes en s'enfonçant un peu plus dans cette rue du cœur de Sion avant de revenir plus près d'elle et de se débarrasser de l'objet métallique qu'ils transportent. «Quelques instants plus tard, les feux bleus de la police et des secours illuminaient la rue. Je ne savais pas ce qui s'était passé, mais j'ai intercepté des agents pour leur dire ce que j'avais vu et leur remettre la vidéo.» Depuis, elle a aussi dû témoigner chez le procureur.

Décédé deux jours après à l'hôpital

Gisèle n'en est pas sûre, mais sans le savoir elle a peut-être filmé deux des personnes ayant pris part à une altercation mortelle survenue cette nuit-là. Des faits rendus publics ce mercredi par la police cantonale qui ont débouché sur la mort d'un septuagénaire

valaisan domicilié dans le quartier. Dans leur communiqué, les forces de l'ordre indiquent que cet homme a été pris à partie par un groupe de jeunes pour une raison que l'enquête devra déterminer. Lors de cette scène, la victime a chuté. Les blessures occasionnées lui ont été fatales. Conduite à l'hôpital, elle succombera à ses blessures deux jours plus tard.

Cinq auteurs présumés

Les cinq auteurs présumés de l'altercation ont été arrêtés durant les heures qui ont suivi l'agression avec l'appui de la Police régionale des villes du Centre», précise la police cantonale. Parmi eux, trois ressortissants suisses dont deux âgés de 27 ans et un de 22 ans, domiciliés dans le canton de Vaud et en Valais, une Suisseuse de 26 ans domiciliée en Valais, ainsi qu'un ressortissant français de 21 ans de passage en Valais. Des détentions préventives ont été ordonnées et une instruction pénale a été ouverte par le Ministère public. Ces personnes sont toujours incarcérées. La police lance toutefois un

appel à témoins pour élucider les circonstances exactes du drame.

Incrédulité et émotion dans le quartier

En ce mercredi à l'heure de l'apéro sur la terrasse du Rallye, la nouvelle suscite émotion et incrédulité. Le bistrot est situé à l'extrémité ouest de la rue des Condémines, à seulement quelques pas du lieu de l'altercation fatale. «Je connaissais ce monsieur. Je l'ai croisé quelques fois», explique un homme âgé, lui-même domicilié dans le quartier. «Quand j'ai appris ce qui lui est arrivé je n'en revenais pas.» A côté de lui, une femme vient d'apprendre le drame. «C'est quand même incroyable que ce genre de chose arrive chez nous.» Une réflexion partagée par plusieurs personnes prenant un verre en cette fin d'après-midi. «C'est inquiétant, mais je ne sors jamais la nuit», relève un homme attablé. Le septuagénaire décédé était un client régulier du Rallye. La patronne le décrit comme quelqu'un de solitaire, très intelligent et plutôt taquin. «Il ar-

rivait parfois juste avant la fermeture pour un verre», complète une serveuse. L'homme était également connu dans le milieu médical puisqu'il occupait par le passé un poste à responsabilité dans le service de radiologie de l'Hôpital du Valais.

\*Nom connu de la rédaction

Pour comprendre les circonstances de cet événement dramatique, la police cantonale lance un appel à témoins. Les personnes qui peuvent fournir des informations sur ces faits sont priées d'appeler la police en composant le 027 326 56 56.

L'auteur du ou des coups fatals reste à déterminer

Le Ministère public valaisan ne commente pas cette affaire qui en est à ses balbutiements. Toutefois, selon nos informations, les enquêteurs savent déjà qui était présent lors de cette altercation et qui a porté des coups. Reste à déterminer qui est l'auteur du ou des coups ayant entraîné la mort. D'où l'appel à témoins lancé par la police. Autre but visé par cet appel officiel, confronter la version donnée par les agresseurs présumés avec d'éventuels témoins. Reste aussi à déterminer le motif de cette altercation et qui a commencé. Ce genre de décès à la suite d'une bagarre est relativement rare en Valais. Le dernier cas dont nous avons trouvé trace dans nos archives remonte à mars 2018 et concerne la mort d'un jeune homme, victime d'un coup de couteau en gare de Martigny. Par ailleurs, en 2013, un Français avait perdu la vie devant une discothèque, après avoir été projeté violemment contre un pilier en béton. En 2011, un Valaisan de 17 ans avait succombé à ses blessures après une bagarre à Réchy, près de Sierre. **PF/GB**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

partenaire média

61<sup>e</sup> FOIRE DU VALAIS  
MARTIGNY J'y vais!

03.10.21 dès 9h  
Amphithéâtre  
d'Octodure

Billets d'entrée en vente directement sur place.

COMBAT DE REINES

Dans le cadre des Organisé par



Présenté par

